

**DEPARTEMENT DU
DOUBS**

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

CANTON DE
BAUME LES DAMES

N°14 / 2022

OBJET :

Vote du Compte Administratif
2021
LOTISSEMENT

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 20 / 03 / 2022 que la convocation du conseil avait été faite le 11 / 03 / 2022 que le nombre de conseillers en exercice est de
Exécution des articles L 2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

VOTE : 10

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE D'AUTECHAUX
25110**

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17/03/2022**

L'an deux-mil-vingt-deux, le 17/03/2022 à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'AUTECHAUX, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BRUNELLA, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Sophie LEPARLIER, Séverine VOIDEY, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Jean-Luc DORNIER, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Claude GARNERET

Absents : Néant

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Mr Claude GARNERET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

M. le Président a déclaré la séance ouverte.
Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021

La balance générale de l'exercice 2021 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement		119 127.14 €
Recettes d'investissement		144 012.73 €
	Excédent	24 885.59 €
Dépenses de fonctionnement		145 092.73 €
Recette de fonctionnement		151 646.31 €
	Excédent	6 553.58 €

En conséquence, l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 24 885.59 € et l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 6 553.58 €.

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2021
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Le Maire n'a pas pris part au vote

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Yves BRUNELLA
Préfecture du Doubs

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :



Contrôle de légalité

